



## Fiche de poste Médiateur socio-éducatif Aux abords des lycées

### Missions

Le médiateur assure une présence active et régulière aux abords des lycées du territoire auquel il est rattaché. Il va à la rencontre des lycéens avec qui il tente par différents moyens d'établir une relation éducative afin de :

- Prévenir les incivilités, les conduites à risques, la délinquance et les risques de radicalisation,
- Concourir à lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire,
- Repérer les lycéens en difficulté et accompagner leur recherche de solution,
- Proposer des pistes de résolutions aux conflits existants parfois entre les différents occupants de cet espace : lycéens, riverains, commerçants, passants...

### Formation et qualification

- Titulaire du Diplôme d'État de Moniteur Éducateur
- Expérience du travail social en milieu ouvert
- Connaissance de l'outils informatique
- Permis de conduire

### Définition des activités

Le médiateur, intervenant principalement en binôme, est présent aux abords des lycées aux heures d'entrées et de sorties des lycéens, durant le temps méridien et les temps repérés comme pouvant induire une présence lycéenne à l'extérieur de l'établissement.

Il observe et repère les comportements inadaptés : incivilités ou délinquance, conduites à risques, signes de décrochage scolaire, isolement...

Il va au contact des lycéens afin d'établir des relations avec les individus ou les groupes d'individus repérés. Il favorise également par son attitude la sollicitation des lycéens qui souhaitent échanger avec lui.

Il intervient à chaud en cas de conflit, afin de tenter d'apaiser la situation et d'instaurer un dialogue entre les protagonistes. Il peut être amené à recréer dans un temps différé un espace d'échange avec les acteurs du litige.

Il sensibilise les lycéens sur les possibles nuisances qu'ils génèrent parfois : occupation inadaptées d'espaces privés, musiques, déchets...

Il rencontre régulièrement les AED et les CPE des établissements dont il a la charge.

Il exerce une veille professionnelle lui permettant de connaître l'identité et l'organisation des professionnels (infirmière, assistante sociale, conseiller d'orientation...) et le mode de fonctionnement des différentes instances (CESC, GPDS, CVL...) des établissements. Il connaît par ailleurs les filières et les spécialités enseignées. Il tient à jour un document actualisé permettant de synthétiser ces données.

Il instaure et entretient un réseau partenarial avec toutes les organisations du territoire pouvant constituer une ressource pour les lycéens

Il retranscrit quotidiennement les observations et les interventions réalisées par établissement, ainsi que les points de vigilance qui en découlent.

Il participe activement à la réunion hebdomadaire animée par le coordonnateur. Il contribue à l'analyse des situations et à la recherche de mode d'intervention.

Il l'initie et contribue à l'élaboration de projets collectifs en lien avec les problématiques identifiées.

Il informe sans délai le coordonnateur ou le chef de service de tout événement grave qu'il observe ou qui lui est rapporté dans le cadre de son action.

Il est responsable du matériel mis à sa disposition pour exercer sa mission : téléphone portable, véhicule de service, ordinateur...

### Exigences du poste

- Horaires modulables et adaptés aux rythmes des lycéens et des projets collectifs.
- Possibilités de travail ponctuel le soir ou le week-end.
- Déplacements fréquents. Véhicule de service fourni.
- Port d'une tenue.
- Goût pour la transmission de savoir, de savoir être et de savoir-faire.

### Situation du poste

Le médiateur est rattaché administrativement à un des secteurs suivants:

- Manosque
- Digne les Bains
- Gap
- Embrun

Sa mobilité dépend de la configuration du secteur et de l'emplacement des lycées qui le composent. Certains secteurs obligent de nombreux déplacements. Il peut être par ailleurs amené à intervenir sur un autre secteur que celui auquel il est rattaché.